

LES AMIS DE ROCHEBONNE

ASSEMBLEE GENERALE

Vendredi 31 mai 2024 à 18 heures
Salle de la Mairie annexe, St Martin de Valamas

1. Accueil des participants par le président et minute de silence

L'accueil des participants par le président a débuté par une minute de silence observée en mémoire des personnes décédées au cours de l'année écoulée 2023-2024 :
Jean DUSSAUD, Jacques DEFOUR, Jacques SANIAL, ainsi que le papa de notre ami Étienne MATTHYS, décédé en fin d'année 2023.

État des mandats par la secrétaire

Sont excusés : Alain Amsellem, Louis Charbon, Jean-Marc Moluçon, Jacques Nury, Jean-Daniel Roque.

Monsieur le Maire de Saint-Martin-de-Valamas était représenté par Madame Jeanine Chareyron, première adjointe.

24 pouvoirs nous sont parvenus.

Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut se dérouler.

2. Bilan moral par le président

Avec la convocation à l'AG, les adhérents ont reçu le 36^{ème} numéro de *l'Écho de Rochebonne* qui a résumé nos activités au cours de l'année 2023.

Le président souhaite la bienvenue à Patrick Nicolas, Laurence Pinat, Michaël Baudouin. Ils ont déjà démontré leur efficacité au sein de l'association.

Comme indiqué dans *l'Écho de Rochebonne*, l'année 2023 a été marquée, sur le terrain, par une forte mobilisation de l'équipe de travaux, quasiment tous les vendredis du 3 mars au 27 octobre 2023, pour rétablir le chemin de ronde jonché de pierres entassées, surtout sous le Logis 3. Des quantités de pierres ont été réemployées pour la construction d'un mur d'une trentaine de mètres de long.

Puis il y a eu un gros débroussaillage très périlleux dans le Logis 3, devant le grand Logis et plus à l'Est, dans la partie basse du Logis 1, à proximité de la Grande Tour. Merci particulièrement à Étienne et à ses collègues qui ont assuré sa sécurité. Toutes ces broussailles ont été brûlées en mars dernier après avoir demandé une autorisation à la mairie.

Après le débroussaillage de la partie Ouest des Communs du château, l'équipe de travaux a aménagé des escaliers qui permettent de relier plus facilement les Communs au chemin de ronde. Cet aménagement a été terminé le mois dernier et il a été testé depuis par des centaines de randonneurs lors du Trail de Désaignes, de St-Agrève ou la randonnée de St-Jean-Roure.

Le tri de pierres dans les abords du chemin a permis de répertorier et de sauvegarder plusieurs éléments architecturaux de cheminée ou encore d'encadrements de portes et de fenêtres. Lors des prochains travaux, nous envisageons de remonter ces pierres par hélicoptère. Elles seront entreposées dans le château.

Le président remercie les membres des commissions qui s'investissent pour faire avancer nos projets, tout particulièrement celle du Chemin d'interprétation qui a planché sur les différents panneaux mais dont le projet a été retardé. Christian Lupovici en présentera les grandes lignes au cours de cette assemblée.

Du 14 juillet au 17 septembre nous avons assuré des visites guidées le vendredi matin ainsi que le dimanche pour les Journées du Patrimoine. Le nombre des visiteurs est en légère baisse par rapport à 2022.

Nous avons renoué avec les traditionnelles veillées en proposant fin septembre une soirée contes et chansons autour de Rochebonne qui a rassemblé une quarantaine de personnes. Merci aux amis de St Julien, à Catherine Valin et Marie-Hélène Capeillère qui ont permis le succès de cette soirée.

Le Comité d'Histoire travaille toujours à sa publication annuelle «*Les Boutières en histoire*». Alain Amsellem a la charge de la mise en page. Depuis 2023, pour la publication du nouveau volume, nous ne faisons plus qu'une présentation publique à Saint-Martin. En revanche, en lien avec l'Université Populaire des Boutières, nous avons proposé plusieurs conférences thématiques, une au Cheylard, deux à Saint-Martin, une à Saint-Jean Roure et une à Saint-Julien d'Intres. Cette année (2024) il y a déjà eu une conférence au Cheylard, une seconde est prévue le 28 juin au Cheylard et une autre à Saint-Jean Roure.

Le président a tenu à remercier Patrick Nicolas et Jacques Nury pour leurs recherches aux Archives Départementales du Rhône, qui ont permis de compléter l'histoire des seigneurs de Rochebonne et notamment le dépouillement de documents inédits, comme les inventaires du mobilier du château en 1563 et en 1574.

Voilà brièvement brossé le rapport moral de ces derniers mois qui est soumis au vote de l'assemblée.

Le rapport moral est approuvé.

3. Bilan des adhésions par la secrétaire

Au 31 mai 2024 le nombre d'adhésion enregistré est de 53.

4. Salon du Livre 2024 par la secrétaire

La 12ème édition du salon du livre de Saint Martin de Valamas aura lieu le dimanche 29 septembre 2024, salle polyvalente le Pont. Il sera précédé de deux cafés littéraires, dans deux communes différentes, le jeudi 26 septembre et le vendredi 27 septembre à 20h.

Les inscriptions pour ce salon sont closes. En effet, la totalité de la surface disponible a été retenue par 33 auteurs et éditeurs de tous genres littéraires qui seront présents pour présenter leurs ouvrages. Des animations sont prévues avec la médiathèque.

Rappelons que cette manifestation s'adresse à un large public.

5. Bilan financier 2023 présenté par le trésorier

Bilan financier 2023

Recettes

Adhésions et dons: 5147,37

Vente de livres (Boutières en histoire + plaquettes Rochebonne) : 1239,20

Subvention Mairie St Martin de Valamas : 600,00

Intérêts 2022 du livret : 1447,5

Abandon de créance : 11,40

Total des recettes : 8445,51 €

Dépenses

Assurance Association (*Allianz*) : 2023 : 338,76

Cotisation *RDB* 2021 : 60,00

Achat de 35 volumes de *Boutières en histoire* : 523,23

Affranchissement : *Echos de Rochebonne* + divers courriers : 143,20

Affichette/médiathèque : 10,20

Fournitures Travaux Rochebonne : 11,40

OVH (Hébergement du site : changement de contrat en juillet 2022) : 163,48

Divers : 25,73

Total des dépenses : 1276,00 €

Bilan comptable de 2023 (au 31-12-2023) : 7169,51 €

Le compte financier est mis au vote.

Le compte financier est approuvé

6. Consolidation du donjon

2023 a été l'année de la déception concernant l'aboutissement de notre projet de consolidation du donjon. La multiplication des démarches administratives a eu pour conséquences de mettre à mal la convention initialement signée avec la Fondation du Patrimoine. Le décès du propriétaire, sa succession, la lenteur du transfert des hypothèques et la constitution d'un dossier avec galerie de photos n'ont pas satisfait les exigences de la Fondation du Patrimoine.

Grâce à la compréhension de Madame Tiphaine de Labareyre (héritière de la parcelle du donjon) et après des semaines de démarches, une nouvelle convention a été signée entre l'association qui a obtenu la maîtrise d'ouvrage, la propriétaire et la Fondation du Patrimoine.

La Fondation du Patrimoine a enfin mis en ligne la souscription et nous tenons à remercier sincèrement les premiers donateurs. La collecte attendue a été plafonnée à 15.000 €. En 4 semaines le montant collecté est de 3800 €.

Des dépliants sont disponibles dans les OT de St-Martin, du Cheylard, de St-Agrève, de St-Pierreville et dans certains commerces. Les informations de collecte de dons par la Fondation du patrimoine sont disponibles sur le site web de l'association. Une affiche avec un QR Code sera également apposée sur la plateforme au-dessus du château.

7. Projet d'un chemin d'interprétation.

Le projet comporte 11 panneaux dont 9 en format A2 sur la flore, la géologie et la présentation des différentes parties du château (donjon, cour d'entrée et mesure à grain, chapelle, les logis, les Communs. Deux panneaux plus grands (1m x 0,8m) présentant les vestiges de façon globale, seront installés, l'un au départ de la plateforme et l'autre sous les ruines, au niveau des Communs pour les randonneurs qui montent par le chemin rural et le GR.

Julie Borgese, graphiste de profession et adhérente de l'association, a préparé la maquette des panneaux en réalisant des dessins commentés à partir de photos que nous lui avons fournies.

Elle a fait un travail remarquable qui a été très apprécié par les adhérents présents à l'AG.

Le calendrier prévu n'ayant pas pu être respecté, mais le travail étant bien avancé, on espère que les panneaux pourront être en place pour les journées du patrimoine.

8. Site Web : bilan

Lors de l'AG précédente Catherine Lupovici avait évoqué l'inutilité de conserver *l'espace adhérents* qui était très peu utilisé et mettait en œuvre un mécanisme lourd pour gérer les données

personnelles en conformité avec le RGPD (Règlement Général pour la Protection des Données). Au vu des statistiques d'utilisation de cet espace privé, l'assemblée avait fait le choix de le supprimer. Les informations qu'il contenait ont été intégrées dans d'autres rubriques de l'espace public à l'exception des données «confidentielles». Désormais les documents de préparation à l'AG, en particulier les documents financiers, seront donc envoyés individuellement aux adhérents en même temps que la convocation et *l'Écho de Rochebonne*.

Il avait été décidé que la rubrique générique «**Châteaux**» devait disparaître pour faire apparaître directement «**Château de Rochebonne**» et «**Château de Châteauneuf**». Ainsi nos principales cibles d'activité serait mieux mise en valeur dans le menu du site, ainsi que le travail réalisé par les bénévoles. La rubrique «**Autres châteaux**» a été également supprimée et les informations sur le **château de Theizé** ont été positionnées à la fin du sous-menu «**Château de Rochebonne**».

Ces modifications réalisées rendent le menu plus simple et la navigation plus facile.

Reste le problème de la migration du site dans les versions actuelles des logiciels employés. Une consultation sera menée pour trouver un prestataire.

9. Maison du Patrimoine

Nous avons formulé le vœu de disposer d'un local permettant à l'association de présenter au public des maquettes, diaporamas, photos, blasons, céramiques sans oublier un important fonds d'archives sur les Châteauneuf de Rochebonne ainsi qu'une bibliothèque vivaroise.

Il y a aussi une importante documentation du Comité d'Histoire des Boutières et un stock d'ouvrages publiés par le comité. Une demande a été faite auprès de M. le Maire de St Martin en 2022. Nous espérions alors pouvoir disposer d'un local situé au cœur du village, connaissant la disponibilité immobilière de la commune. Au cours de l'été dernier, la Municipalité a proposé une petite salle dans l'ancien moulinage. Celle-ci ne répond pas malheureusement à notre attente.

Nous avons alors fait une demande auprès de la Communauté de communes de Val'Eyrieux, espérant trouver une solution dans un espace de la Médiathèque à St Martin.

Entre temps, nos amis de l'association de Vivarais-Lignon qui ont les mêmes problèmes, estimaient que les trois associations patrimoniales pourraient se regrouper dans une véritable "Maison du Patrimoine". C'est sans doute une bonne solution pour tous. La proposition d'installer cette structure dans l'ancienne gare du Cheylard est envisagée. Des démarches sont en cours.

10. Renouveau du Conseil d'administration

L'Assemblée a procédé au renouvellement du Conseil d'administration :

Alain Ansellem ne se représentait pas. Il est remplacé par Jean-Daniel Roque.

Ont été élus, pour trois ans, sur les 4 sièges à pourvoir : Jean-Daniel Roque, Christian Lupovici, Roger Dugua et Dominique Loyer.

Le Conseil d'administration est composé de :

Monsieur Lebon Yves, maire de Saint Martin de Valamas membre de droit.

Monsieur Gérard Saniel, maire de Saint Jean-Roure membre de droit.

Jean-Daniel Roque, Christian Lupovici, Roger Dugua et Dominique Loyer : élus pour 3 ans.

Bernard Chaussinand, Isabelle D'Abrigeon, Marie-Aimée Vigne et Pierre Hirt : élus pour 2 ans

Jacques Roméas, Max Imbert, Gisèle Giraud et Eliane Adrien : élus pour 1 an.

Les membres présents du conseil d'Administration ont ensuite procédé au renouvellement du bureau de l'Association des Amis de Rochebonne.

11. Composition du Bureau

A la majorité des voix, celui-ci se compose pour l'année 2023 de :

Présidents d'honneur : MM Yves LEBON, Gérard SANIEL

Président actif : Monsieur Roger DUGUA

Secrétaire : Madame Gisèle GIRAUD

Trésorier : Monsieur Christian LUPOVICI

Trésorière-adjointe : Madame Marie-Aimée VIGNE

L'ordre du jour étant épuisé, la clôture de l'assemblée générale a été célébrée par le "verre de l'amitié"